



ETABLISSEMENT
LYCEE BONAPARTE
Doha QATAR
POBOX 6110

ACTE
DU COMITE DE GESTION

N° 11 - DU 08-06--2016

ACTONS : Afin de simplifier les processus administratifs et financiers et pour permettre aux Résidents AEFÉ de ne pas être sujet aux variations du taux de change, le Comité de Gestion paiera dorénavant l'intégralité du loyer de ces mêmes résidents. Ces derniers, au travers de la convention qu'ils auront signée, s'engageront à rembourser le différentiel entre leur loyer et l'aide au logement à laquelle ils peuvent prétendre. Ce remboursement s'effectuera en Euro, sur le compte du lycée en France et le taux de change utilisé sera fixe et équivalent à celui pris lors du vote du budget de l'année en cours.

Date de la séance du CDG : 08-06-2016

Effectif réel du CG : 08

Procurations : 2

Nombre de présents : 8

Quorum : 5

Vu la convention liant APE et l'AEFE en date du 01/ 09/ 2002
Vu les statuts de l'APE
Vu l'élection des membres du comité de gestion le 3 juin 2015
Vu l'avis de la commission des finances du CDG

LE CONSEIL DE GESTION,

Réuni en séance ordinaire après convocation légale et en nombre suffisant sous la présidence
De M. Emmanuel BIGOT, Président du Comité de Gestion,

DECIDE : Afin de simplifier les processus administratifs et financiers et pour permettre aux Résidents AEFÉ de ne pas être sujet aux variations du taux de change, le Comité de Gestion paiera dorénavant l'intégralité du loyer de ces mêmes résidents. Ces derniers, au travers de la convention qu'ils auront signée, s'engageront à rembourser le différentiel entre leur loyer et l'aide au logement à laquelle ils peuvent prétendre. Ce remboursement s'effectuera en Euro, sur le compte du lycée en France et le taux de change utilisé sera fixe et équivalent à celui pris lors du vote du budget de l'année en cours.

RESULTAT DU VOTE :

VOTANTS : 10

EXPRIMES : 10

POUR : 10

CONTRE : /

ABST : /

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de sa publication le :
Dés signature du PCDG

Le Président :
Emmanuel BIGOT